

main ; on lui reprochait de montrer trop d'intérêt pour la politique, d'avoir un certain goût pour le faste, de négliger les exercices spirituels, de manifester des ambitions etc. (47). A ces reproches, il répliqua que le général pouvait disposer librement de lui. Mais celui-ci n'accordait qu'une confiance limitée à ces accusations et se montrait toujours favorable à Lamormain. D'autre part le nonce Carlo Caraffa formula de nouvelles plaintes sur l'influence démesurée des jésuites à la cour, devenue manifeste surtout depuis la nomination de Lamormain aux fonctions de confesseur ; il reprochait à celui-ci de faire preuve de sentiments peu amicaux à l'égard de la curie romaine et de se mêler de toutes les affaires regardant les évêques et les nonces. Caraffa avait eu des démêlés avec la Compagnie par suite de ses efforts en vue de faire transférer la dignité de recteur de l'université de Prague à l'archevêque (48). Sur l'ordre de son général, le jésuite luxembourgeois transmit au souverain les répliques faites par le nonce à ses menaces (49). Toutefois ce prélat le qualifia d'homme cultivé, zélé, doué d'une intelligence sagace, de vastes connaissances et d'une grande expérience des affaires (50).

La grande influence exercée par Lamormain sur le souverain est incontestable. Le général de la Société craignait lui-même à plusieurs reprises qu'avec son caractère énergique, il ne la fit trop valoir dans le sens des intérêts de son Ordre. Dans une lettre du 3 avril 1632, il dit que le jésuite luxembourgeois avait beaucoup d'ennemis ; il lui reproche de parler trop des conseils qu'il donne au souverain, de se montrer trop intransigeant dans des cas de divergence d'opinion, d'entretenir une correspondance trop étendue, de désirer toujours la confirmation de ses opinions personnelles, d'exercer une influence par trop autoritaire sur l'empereur, de faire toujours opposition aux avis et aux projets d'autres conseillers. Ces fautes constituaient le motif principal de l'aversion contre lui et son Ordre. Le général termina sa lettre par cette phrase : « Je ne puis admettre que toutes ces accusations soient véridiques, mais comme elles m'ont été communiquées par des hommes sérieux et dignes de foi, je ne veux pas les celer à Votre Excellence. » (51) C'était sans doute une exagération que de prétendre que Lamormain exerçait une influence tyrannique sur le souverain et les princes, que les jésuites et non pas Ferdinand gouvernaient à Vienne et que l'autorité du confesseur était presque illimitée (52). Mais puisque les importantes opérations militaires de ce moment et les affaires politiques dépendaient d'intérêts confessionnels ou étaient du moins en rapports étroits avec eux et que le souverain fort scrupuleux se conformait dans les affaires religieuses aux instructions de son directeur de conscience, celui-ci avait de nombreuses occasions d'exercer une influence décisive. L'intérêt de l'Eglise et la concorde entre les princes catholiques étaient les buts essentiels poursuivis par le jésuite luxembourgeois ; on peut expliquer par ces raisons ses changements d'opinion à des époques différentes sur une seule et même question. On l'accusait *p. ex.* d'exercer sur le monarque une influence hostile à l'Electeur de Bavière (53), alors que dans d'autres circonstances on lui faisait le reproche contraire (54). De même, on lui reprochait ses relations trop